

La Libre

L'apport du bilinguisme à la première langue

Apprendre une langue étrangère, même tôt, sert la maîtrise du français, estime Annick Comblain (ULg). "Non, on ne s'embrouille pas entre les deux langues." Entretien.

Laurent Gérard

Publié le 04-04-2011 à 12h41 - Mis à jour le 04-04-2011 à 12h44



©Vince@cartoonbase.com

Lisez l'actualité de qualité avec La Libre
pendant 1 mois pour 1€ seulement !

Quel est l'impact de l'apprentissage d'une langue étrangère sur la maîtrise de la langue maternelle ?

Quand il est bien mené (bonne répartition des langues, des personnes de référence

pour chaque langue, un environnement stable où l'on stimule l'enfant), il n'y a aucun effet négatif à apprendre une seconde langue en même temps que sa langue maternelle.

Au contraire, chez la plupart des enfants, lorsqu'il n'y a ni trouble de l'apprentissage ni handicap, c'est même bénéfique. Cela a très souvent comme conséquence, à terme, une meilleure maîtrise de la langue maternelle. Pourquoi ? Simplement parce que le fait d'être exposé à ce contenant, qui est un autre système de sons, un autre vocabulaire, d'autres structures grammaticales, permet à l'enfant de mettre en correspondance les langues, de les comparer, même si c'est purement inconscient dans un premier temps, et de voir les différences entre les langues et de bien prendre conscience du fonctionnement de la sienne.

Ces enfants, non seulement maîtrisent mieux la langue (davantage de vocabulaire, grammaire plus variée), mais en plus ont de meilleures compétences au niveau de la connaissance du fonctionnement de la langue.

Il n'y a pas d'interférences entre les langues ? L'élève ne s'embrouille-t-il pas ?

Non, on ne s'embrouille pas. Il faut être conscient que le développement du langage d'un enfant bilingue se fait sur un timing un peu différent de celui de l'enfant monolingue, que ce soit au niveau de l'écrit ou de l'oral.

Il va certes d'abord produire des sons, puis des mots et des phrases. La chronologie est donc la même, mais le timing est différent.

Et c'est cela qui fait souvent peur aux parents ou aux enseignants. Concrètement, cela signifie que lorsqu'un enfant a une maman qui parle français et un papa qui parle néerlandais, vers un an et demi, il aura une cinquantaine de mots à son vocabulaire. Il y en aura peut-être vingt en français et trente en néerlandais, mais au total, il aura le même nombre qu'un enfant monolingue.

Puis l'enfant va continuer à acquérir du vocabulaire jusqu'à l'entrée en maternelle. On va voir que les deux vocabulaires vont se séparer et que finalement l'enfant va pouvoir produire des phrases en français avec des mots rien que français, et idem en néerlandais.

Alors qu'avant, il avait peut-être besoin de mélanger les deux, parce qu'il n'avait pas assez de mots dans chacune des langues. Vers trois ans, la plupart des enfants

scindent bien les deux langues mais à ce moment, ils ont toujours une grammaire qui est dominante, qui est celle de la langue la plus représentée dans son entourage. Ce n'est que vers la fin de la maternelle que l'enfant va pouvoir utiliser deux grammaires bien séparées. En fait, l'enfant se développe de la même manière, mais le timing est différent.

On doit attendre environ cinq ans, du moins pour le niveau oral, pour pouvoir dire qu'il a les mêmes compétences qu'un enfant monolingue tant au niveau vocabulaire que grammaire.

Et en fin de primaire ?

Au terme de la scolarité primaire, il n'y a vraiment aucun déficit chez les enfants qui ont été immergés. De nouveau, il y a un autre timing et on ne peut pas comparer à n'importe quel moment de la scolarité.

Parce que généralement, dans les écoles d'immersion, on apprend à lire en langue seconde et que si on compare en 2e primaire un enfant qui commence à apprendre à lire en anglais avec un autre qui commence en français, bien évidemment, il y aura un décalage, mais qui se comble au niveau de la lecture à la fin de la 2e ou au début de la 3e primaire. Et au niveau de l'orthographe, à la fin de la 3e primaire. En tout cas, en fin de 6e, il n'y a plus aucune différence.

A partir de quel âge ? A partir de quel âge faut-il, idéalement, apprendre une langue étrangère à l'école ? "Généralement, on dit : "Le plus tôt est le mieux", explique Annick Comblain. Cela fait toujours peur. Mais à deux ans et demi, neurologiquement et physiologiquement, ce n'est pas trop tôt. Ceci dit, la prudence a toujours prévalu depuis vingt ans qu'on organise l'immersion et on commence au début de la 3e maternelle. Parce qu'à ce moment, il y a beaucoup moins de variabilité entre les enfants au niveau du langage, qu'il n'y en a à 3 ans. En 3e maternelle, on peut tester précisément les capacités langagières de l'enfant et on peut mettre en avant des troubles pathologiques du langage, troubles qui seraient un critère d'exclusion pour entrer dans un enseignement immersif. Donc, on ne le fait pas en dessous de 5 ans, même si c'est possible – il n'y a qu'à voir les couples bilingues. Commencer en 3e maternelle permet en outre de poser pendant un an les bases grammaticales et du vocabulaire de la langue qui sera la langue principale d'enseignement, et donc de préparer l'enfant à entrer en 1ère année primaire, où il va devoir apprendre à lire, à écrire, à calculer, tout ça dans une autre langue. On évite ainsi d'ajouter des difficultés, c'est-à-dire faire des apprentissages fondamentaux en apprenant une seconde langue qui est elle-même le médium de l'apprentissage." La méthode de l'immersion ne convient pas aux enfants qui ont des troubles pathologiques. "En tout cas, on la déconseille à leurs parents. Pas parce qu'ils ne sont pas intellectuellement capables de le faire – il y a d'ailleurs, par exemple, en Espagne, des enfants handicapés mentaux éduqués dans une école bilingue. Mais il y a une certaine homogénéité dans le niveau. Ils ont tous des problèmes. Dans notre système scolaire, élitiste et qui compartimente les élèves, on évite de surajouter une difficulté aux enfants qui sont déjà en difficulté, ou dont on peut prédire avec certitude qu'ils seront en difficulté. On privilégie évidemment la langue maternelle, on s'assure qu'elle est bien en place et on n'ajoute pas une difficulté supplémentaire."

Vers notre dossier Enseignement

http://www.lalibre.be/dossier.phtml?id=10&folder_id=611 >